Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 79 (1970)
Heft: 3

Artikel: Burundi
Autor: Pascalis, J.-D.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-683296

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Burundi

J.-D. Pascalis, secrétaire général adjoint de la Croix-Rouge suisse

Le Burundi est un petit pays de 2,8 millions d'habitants situé au nord du Lac Tanganyka, à l'est du Congo. Il a acquis son indépendance en 1962 après avoir été sous mandat belge. Le pays est pauvre. Il est appelé parfois «la Suisse d'Afrique». Il est vrai que l'on ne s'y sent pas dépaysé. Après avoir été un royaume, le pays est devenu une république mais la situation politique demeure encore tendue ce qui est au fond normal dans un continent en pleine ébullition. La capitale est Bujumbura. La Croix-Rouge du Burundi est toute jeune. Elle aurait des tâches immenses et très importantes à accomplir dans le domaine de la santé publique, mais elle n'est pas encore en mesure d'y faire face. Pourtant les bases sont là. La bonne volonté aussi. Des efforts très louables ont été faits. Mais il y a aussi des échecs, des abandons, les moyens matériels et financiers et le personnel qualifié font défaut. Tout cela est parfois cause de déceptions et de découragement. Cependant, tant bien que mal, quelques secouristes ont été formés, un embryon de centre de transfusion a été créé, une infirmière prodigue des soins à des enfants. Un président sérieux fait face.

Une des tâches de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge consiste à aider de telles jeunes sociétés nationales de Croix-Rouge à trouver leurs assises et à développer leurs activités. Ce n'est pas simple mais ce n'est pas impossible. La Ligue a demandé l'appui de la Croix-Rouge suisse afin que nous apportions aide et conseils à cette Société sœur. Des plans ont alors été tirés, un programme a été précisé. Mais il y a souvent loin de la coupe aux lèvres. Il faut surtout s'adapter à des conditions qui sont très changeantes. Il faut tenir compte des impératifs politiques, sociaux et économiques de toutes natures.

Pour l'heure, nous avons envoyé une déléguée avec mission, durant six mois, de former des moniteurs secouristes capables eux-mêmes d'enseigner plus tard les premiers soins en cas d'accidents à leurs compatriotes et d'en faire de jeunes agents sanitaires volontaires pouvant rendre d'innombrables services dans un pays où il n'y a que très très peu de médecins et d'infirmières. Ces cours sont donnés surtout dans les écoles normales avec l'idée que les instituteurs sortant de ces écoles et répartis ensuite dans l'ensemble du pays seront eux-mêmes des noyaux autour desquels viendront se grouper d'autres secouristes. Ceux-ci pourront rendre d'inappréciables services dans leurs villages. Ils feront de l'éducation sanitaire et participeront à la lutte contre les grands fléaux africains tels que la malnutrition, les maladies infectieuses transmissibles, les parasites, le feu. Ils devront lutter contre les tabous de toutes sortes, contribuer à améliorer les conditions d'hygiène. En cas de nécessité ils devront assurer le transport des malades et des blessés vers les hôpitaux lointains, organiser des secours. On leur apprend même les mesures à prendre en cas d'accouchement.

Notre déléguée donne également de tels cours à de jeunes chômeurs. Le chômage est un des fléaux du pays. Ces garçons sont du moins occupés et peuvent se rendre utiles. Mais une fois groupés, ces jeunes prennent conscience par la Croix-Rouge, dont ils deviennent des membres enthousiastes, au dévouement touchant, qu'ils peuvent représenter une force réelle prête à revendiquer s'il le faut. Cela n'est pas sans danger, car ces jeunes connaissent en général un dénuement complet. Ils ont faim et, en général personne ne peut rien pour eux.

Notre déléguée, Madame J.-M. Egger, fut en son temps déléguée du CICR au Congo lors de l'indépendance de ce pays, puis au Rwanda lors de l'affaire des mercenaires. Elle a été spécialement formée en Belgique et en France. En plus de son enseignement, elle doit également aider la jeune société à améliorer sa structure et à développer encore d'autres activités. C'est ainsi qu'après son départ, nous enverrons un spécialiste susceptible de conseiller la Croix-Rouge du Burundi en matière de transfusion de sang. Le centre actuel ne comprend qu'un pauvre local, une armoire frigorifique où les flacons de sang voisinent avec des selles et des urines et un magnifique registre où sont répertoriés les donneurs de sang dont le recrutement est difficile. L'examen préalable des donneurs permet d'ailleurs de déceler bien des maladies dont une forte proportion de cas de syphilis. La Croix-Rouge du Burundi se doit alors de traiter ces cas et de les suivre jusque dans les familles. Mais il faudrait du personnel des médicaments, des moyens de transport, de l'argent. Et tout cela, hélas, fait défaut...!

La Croix-Rouge suisse, société privilégiée parmi les 112 autres qui existent de par le monde, se devait d'apporter son aide comme elle l'a déjà fait récemment au Népal, au Maroc, au Vietnam et à bien d'autres jeunes Sociétés nationales, afin que le réseau Croix-Rouge à travers le monde soit de plus en plus efficace. C'est précisément ce qui se fait actuellement... sans tambours ni trompettes. *j. ps*

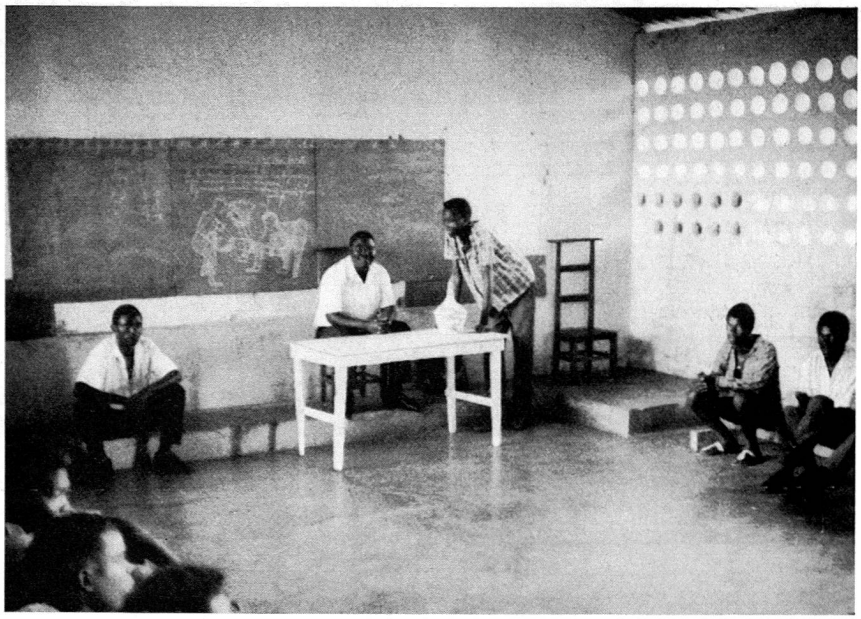

L'enseignement théorique du secourisme

Exercice de transport de blessés par des élèves d'une école normale

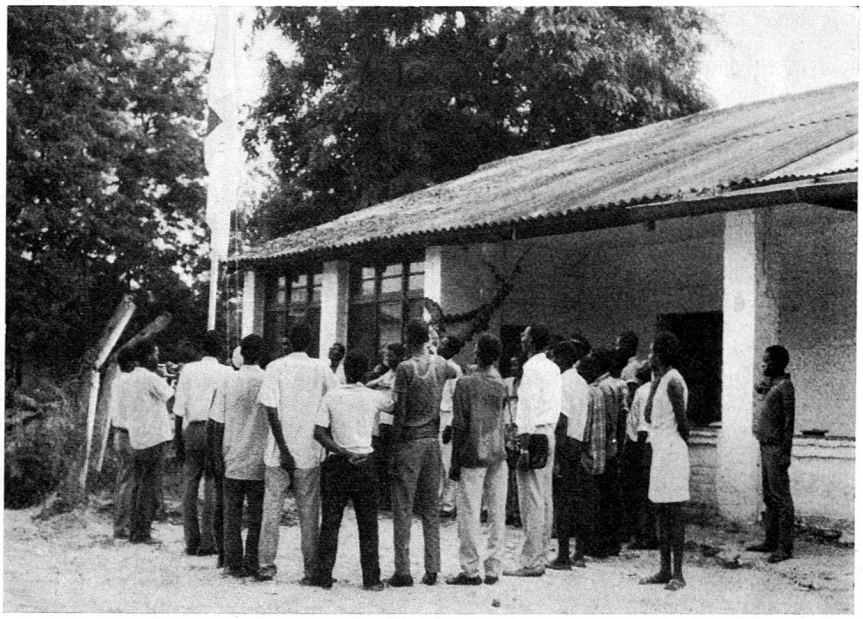

Jeunes secouristes de la Croix-Rouge du Burundi assistant au lever du drapeau Croix-Rouge devant le siège national à Bujumbura.